

## REGLEMENT DU VIDE GRENIER DE SEMOY

(Pour les particuliers)

Le Comité des Fêtes de Semoy organise un vide grenier **le dimanche 01 septembre 2024**.

Cela concerne la vente ou l'échange d'objets usagés (Ex : mobilier, bibelots, livres, jouets, vêtements, ...) appartenant aux exposants mais en aucun cas à des commerçants ou des fabricants qui en font commerce.

Le commerce et l'échange d'animaux sont interdits.

### Le vide grenier se déroule de 8 heures à 18 heures

Sur le terrain à coté du complexe multisports, au parc de LA VALINIERE à Semoy

**Les participants doivent se présenter entre 7 heures et 8 heures à l'entrée du vide grenier rue du Bois Poisson avec :**

- **LA PIECE D'IDENTITE DE LA PERSONNE INSCRITE SUR LE BULLETIN**
- **LE VEHICULE IMMATRICULE INSCRIT SUR LE BULLETIN**

**Un registre obligatoire est tenu et remis à la Préfecture pour vérification sous 8 jours.**

Les véhicules des exposants peuvent stationner sur le stand à condition qu'ils ne soient pas trop volumineux :

- 6 mètres maxi sinon prendre 2 lots ou stationner sur le parking (véhicule avec remorque, fourgon...),
- Ne dépassant pas les 2,50 mètres de hauteur et les 3,5 tonnes.

Sont exclus les campings cars et les camions.

**L'organisation ne fournit pas de table et pas de chaise.**

L'organisation dégage toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

### **1. REMPLIR LISIBLEMENT LE BULLETIN D'INSCRIPTION, LE SIGNER OBLIGATOIREMENT**

(Par la même personne décrite sur la pièce d'identité).

### **2. Y JOINDRE:**

- **Une copie recto/verso de la pièce d'identité** (même personne que le bulletin d'inscription),
- **Et un chèque daté et signé à l'ordre du Comité des Fêtes de Semoy.**

### **3. ENREGISTREMENT DU BULLETIN D'INSCRIPTION:**

- **Soit lors des 2 permanences** du CDF à la Maison des Associations, Place François Mitterrand à Semoy :
  - Le samedi 17 août de 10h à 12h
  - Ou
  - Le samedi 24 août de 10h à 12h.
- **Soit à adresser ou à déposer** à la Mairie de Semoy (dans une enveloppe).

**Aucun enregistrement ne peut se faire sans les 3 pièces demandées (bulletin d'inscription, photocopie pièce d'identité et paiement).**

**Tout dossier incomplet, illisible, sans signature, sans paiement ou déposé après le mardi 27 août 2024 est automatiquement refusé.**

### **4. EMPLACEMENT MINIMUM :** 1 lot de 6 mètres pour 12€ (possibilité de réserver plusieurs lots).

### **5. CIRCULATION : Une fois tous les exposants placés, la circulation des véhicules (en dehors de l'organisation ou des secours) est interdite sur le vide-grenier jusqu'à 18h00.**

Contact : <http://cdf-semoy.fr>

